

Trois-Rivières, le 17 janvier 2012



Docteur Richard Couture,
Président de la Coalition pour l'accessibilité aux services des psychologues dans le réseau public québécois (CAPP)
Richard_Couture@ssss.gouv.qc.ca
c.c. impliquez.vous@gmail.com

OBJET : Proposition de collaboration

Dr Couture,

Je vous écris aujourd'hui au nom de la Fédération interuniversitaire des doctorants en psychologie (FIDEP) afin de vous inviter à établir une communication plus directe et efficace avec elle. La FIDEP a comme mandat principal la rémunération de l'internat en psychologie (voir le site internet www.fidep.org). Elle établit le lien entre ses membres et toute entité liée aux milieux de stage en psychologie et ce, dans le but évident de promouvoir les intérêts des étudiants à court et à long terme.

Je m'adresse à vous pour deux raisons. Tout d'abord, la FIDEP souhaite établir un lien officiel avec la CAPP et recevoir vos communiqués ainsi que toute information que vous jugez pertinente de transmettre aux doctorants en psychologie. Cela lui permettra de prendre connaissance plus facilement des démarches, intentions et décisions de la CAPP. En retour, nous vous offrons de vous transmettre nos propres communiqués, ce qui permettra à la CAPP d'être au fait des positions et intentions des étudiants. La FIDEP m'a désignée pour remplir cette fonction de liaison avec la CAPP.

Mon second objectif est de vous faire part des craintes de la FIDEP en ce qui a trait à une possible reprise ou instauration de moyens de pression affectant directement les étudiants en psychologie. La FIDEP est bien consciente de la situation stratégique et délicate dans laquelle les psychologues du secteur public se trouvent actuellement. Il n'y a pas de moyen de pression idéal pour arriver à une solution durable au problème de main d'œuvre des psychologues dans le système public québécois. Nous tenons toutefois à vous sensibiliser aux conséquences de moyens de pression tels que l'arrêt du processus de sélection des stagiaires et internes pour l'année 2012-2013 ou de la supervision des stagiaires actuels.

En effet, la FIDEP s'interroge sur les conséquences que de tels moyens de pression auront sur l'image de la CAPP et donc sur sa cause. Connaissant les sérieux impacts sur les étudiants et sur leur clientèle des moyens de pression envisagés, nous craignons qu'ils nuisent auprès de l'opinion publique aux revendications qui visent à valoriser le travail du psychologue.

Dans le même ordre d'idées, nous tenons à vous rappeler que les étudiants ont eu leur lot d'incertitudes et d'angoisses durant plusieurs mois l'année dernière et qu'ils ont largement fait leur part dans ce conflit. Nous craignons, prenant le pouls des étudiants, qu'ils soient moins solidaires et compatissants envers votre cause et donc moins tolérants envers un moyen de pression qui entrave le bon déroulement de leurs études. Néanmoins, en tant que futurs collègues, les étudiants appuient les revendications de la CAPP et aimeraient pouvoir contribuer activement à la reconnaissance de la profession de psychologue dans le réseau public. C'est pourquoi nous croyons qu'une collaboration entre les doctorants en psychologie de toute la province et la Coalition favoriserait davantage l'avancement de votre cause qui est aussi la nôtre. Cependant, cette collaboration ne pourra être possible que si les psychologues renoncent définitivement à tout moyen de pression brimant les étudiants dans leur droit de poursuivre leur formation.

Dans l'espoir d'une future collaboration, veuillez agréer, Dr Couture, nos salutations distinguées.

Geneviève Laberge
Présidente de la FIDEP
Doctorante en psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
Genevieve.Laberge@uqtr.qc.ca